

## Piétons et conducteurs, ensemble, respectons le code de la route

### Conducteurs

- Modérons la vitesse dans les zones à 30 km/h ;
- Respectons les emplacements pour stationner ;
- Cédons le passage aux piétons dès qu'ils manifestent leur intention de traverser ;
- Evitons de nous laisser distraire (téléphone, texto, radio...);
- Evitons de stationner devant l'école ;
- Préférons la marche à pied, le vélo ou les transports en commun plutôt que la voiture, quand c'est possible.

### Piétons

- Tenons compte de la visibilité, de la distance, et de la vitesse des véhicules avant de traverser ;
- Respectons les feux et signalisation ;
- Utilisons les passages réservés aux piétons ;
- Avant de traverser avec une poussette, restons en retrait sur le trottoir ;
- Habillons nos enfants dans des couleurs claires ou voyantes ;
- Montrons l'exemple aux enfants ;
- Participons ou organisons des pédiBUS ou vélobus dans notre ville.

### Cyclistes et motocyclistes

- Protégeons nos enfants avec des équipements adaptés ;
- Redoublons de prudence en transportant nos enfants.

**Pour mieux vivre ensemble dans la ville, respectons les autres au-delà du code de la route. Prenons le temps de circuler, éduquer nos enfants, de porter attention aux autres.**

## A DIRE AUX ENFANTS

- ▶ Attends le départ du bus avant de traverser, car le chauffeur est trop haut pour te voir.
- ▶ Quand tu utilises ton téléphone ou écoutes de la musique dans ton casque, tu n'es pas concentré sur la route : fais encore plus attention !
- ▶ Marque un temps d'arrêt avant de traverser pour signaler ton intention de traverser : les automobilistes doivent avoir le temps de s'arrêter.

## Les parents, acteurs de la sécurité routière

Si nous sommes tous concernés et tous responsables de la sécurité routière, nous parents sommes concernés à plus d'un titre : piétons, automobilistes, citoyens, et premiers éducateurs de nos enfants. En tant que parents, nous sommes les premiers usagers de la rue.

### Piétons, conducteurs : agissez pour améliorer la rue !

Si vous constatez des incohérences sur les routes vous pouvez en avvertir la CCUSR sur [www.ccusr.securite-routiere.gouv.fr](http://www.ccusr.securite-routiere.gouv.fr). N'hésitez pas à faire copie de vos remarques à l'UDAF de votre département pour qu'elle puisse appuyer et relayer vos observations.



L'UNAF est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français. La plupart des UDAF et URAF sont impliquées dans la lutte contre l'insécurité routière. Elles siègent dans les Commissions Départementales de la Sécurité Routière (CDSR) et les Commissions Consultatives des Usagers pour la Signalisation Routière (CCUSR) ainsi que dans les commissions de la relation avec les usagers et la qualité de la prise en charge des hôpitaux (CRUCQ) pour accompagner les familles de victimes.

[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

### Pour en savoir plus

[www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)

Cette plaquette a été imaginée par le groupe de travail « Sécurité routière » animé par l'UNAF et composé de l'AFVAC, de l'AFTC et d'UDAF actrices sur le champ de la sécurité routière. Elle est soutenue par la Délégation à la sécurité et à la circulation routière (DSCR), dans le cadre d'une convention.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

## LA RUE :

**Marcher, rouler,  
se rencontrer...  
se respecter**



**GUIDE  
PARENTS**

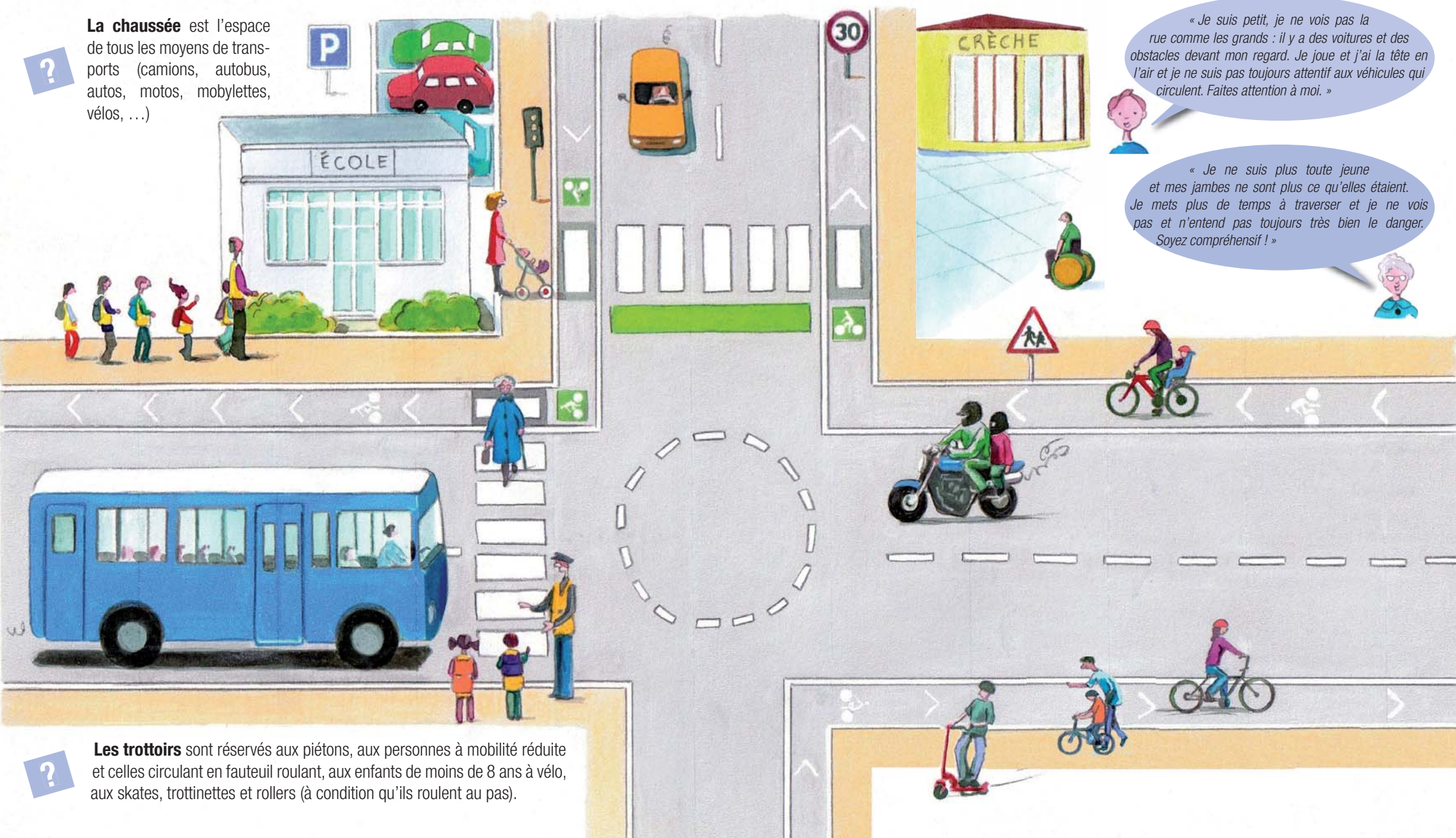
**Pour parler avec vos enfants  
du partage de la rue**

## La rue un espace à partager

Pour les familles, la rue est un lieu de vie essentiel. Elle permet la rencontre de tous. Cet espace évolue selon le moment de la journée et selon son usage : se rendre à l'école, faire ses courses, aller travailler, se rendre dans sa famille, rencontrer ses amis...

**La chaussée** est l'espace de tous les moyens de transports (camions, autobus, autos, motos, mobylettes, vélos, ...)

?



## Priorité aux plus fragiles !

Tous les usagers doivent pouvoir circuler dans la rue en toute sécurité. La place de chacun doit être respectée en donnant toujours priorité aux plus fragiles et aux transports collectifs.

« Je suis petit, je ne vois pas la rue comme les grands : il y a des voitures et des obstacles devant mon regard. Je joue et j'ai la tête en l'air et je ne suis pas toujours attentif aux véhicules qui circulent. Faites attention à moi. »



« Je ne suis plus toute jeune et mes jambes ne sont plus ce qu'elles étaient. Je mets plus de temps à traverser et je ne vois pas et n'entend pas toujours très bien le danger. Soyez compréhensif ! »



?

**Les trottoirs** sont réservés aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et celles circulant en fauteuil roulant, aux enfants de moins de 8 ans à vélo, aux skates, trottinettes et rollers (à condition qu'ils roulent au pas).